

Publié par Tribune de Genève (<http://www.tdg.ch>)

[Accueil](#) > [Actu](#) > [Economie](#) > Contenu

INQUIÉTUDES | Le directeur de la Chambre de commerce Suisse-Etats-Unis, Martin Naville, tire la sonnette d'alarme. L'accord entre Berne et Washington – qui vise la livraison de 4450 noms de clients américains d'UBS pour fraude fiscale – a une portée qui dépasse largement la place financière suisse. Les multinationales américaines pourraient quitter la Suisse et les entreprises helvétiques se voir écarter de marchés outre-Atlantique.



© Keystone/2009 | Martin Naville, directeur de la Chambre de commerce Suisse-Etats-Unis. «Si les Chambres fédérales devaient dire non à l'accord, la Suisse deviendrait, aux yeux des Américains, un pays qui «viole un accord international afin de protéger des criminels fiscaux.»

ÉLISABETH ECKERT | 05.05.2010 | 00:03

Martin Naville, dans un document interne de la Chambre de commerce Suisse-Etats-Unis, vous faites état d'une perte potentielle de 60 000 emplois si le parlement ne ratifie pas, en juin prochain, l'accord UBS conclu en février 2009. N'y allez-vous pas un peu fort?

Non, absolument pas. Un refus par le parlement suisse serait considéré par les Etats-Unis comme une violation d'un engagement contractuel. Rappelons quand même que le Tribunal administratif fédéral, lorsqu'il a retoqué ledit accord entre Berne et Washington, a reconnu que cet accord est valable et contraignant au regard du droit international. Contraignant, le terme est important. Dès lors, si les Chambres fédérales devaient dire non à cet accord, la Suisse deviendrait, aux yeux des Américains, un pays qui «viole un accord international afin de protéger des criminels fiscaux». Et cela, outre-Atlantique, c'est extrêmement grave.

Quelles seraient alors les conséquences? Une grande colère de Washington?

Cela me paraît inéluctable, car le 2 novembre prochain, les Etats-Unis auront des élections de mi-mandat, à la fois décisives et difficiles, lors desquelles les questions fiscales, et plus particulièrement la chasse aux criminels fiscaux et la lutte contre les paradis fiscaux, seront au cœur des débats, aussi bien du côté démocrate que républicain. Chaque parti aura à

cœur de montrer à ses électeurs qu'il sanctionne les évadés fiscaux. Dès lors, un non, en juin prochain, du parlement helvétique aurait mille chances de réactiver la loi contre les paradis fiscaux, le «Stop Tax Haven Abuse Act», qui hisserait la Suisse au sommet de la liste noire américaine.

Liste noire qui pénaliserait nos grandes banques UBS et Credit Suisse?

Bien au-delà, croyez-moi. Et c'est cela qui est grave. A l'article 5 de l'accord UBS de février 2009, Washington a fait inscrire que si la Suisse ne tient pas ses promesses avant la fin du mois d'août 2010, l'administration Obama se réserve le droit d'appliquer des «mesures compensatoires appropriées». En plus, la liste noire des paradis fiscaux engendrerait toute une série de mesures supplémentaires.

Lesquelles?

Ces mesures s'étendraient sur trois points: l'accord de double imposition, la liste noire des paradis fiscaux et les mesures contre les banques suisses. Je pense que les mesures vont toucher ces trois points, mais on ne peut, encore, en mesurer l'ampleur. Cela pourrait aller de quelques tracasseries à des actions très sérieuses. On peut tout à fait imaginer l'introduction de plusieurs impôts répressifs, comme une retenue d'impôt de 30% non compensable sur les versements faits par les multinationales américaines qui ont un siège ou une filiale en Suisse. Les entreprises suisses pourraient également se voir exclues des marchés publics aux Etats-Unis.

Un coup dur?

Il n'y a aucun doute à cela, et les différents conseillers d'Etat en charge de l'Economie que j'ai rencontrés – dont ceux de Genève et du canton du Vaud – sont parfaitement conscients du danger. Dans l'arc lémanique, on estime qu'un emploi direct dans une multinationale américaine basée entre Montreux et Genève génère 3,7 emplois indirects.

Or, les sociétés américaines qui sont membres de la Chambre de commerce Suisse-Etats-Unis me font régulièrement part de l'inquiétude de leur maison mère face à cette incertitude législative helvétique. Dans l'ensemble du pays, elles emploient environ 120 000 personnes. Or, si l'on admet que les sociétés américaines qui ont de véritables secteurs de production en Suisse ne pourront pas déménager aussi facilement, il n'en va pas de même pour celles qui n'ont que des activités administratives en Suisse. Celles-ci pourront se délocaliser très facilement; et cela représente la moitié des 120 000 emplois en question. Donc 60 000 personnes. Sans parler, dans l'autre sens, des difficultés, voire pire, pour les entreprises suisses (PME en tête) à accéder au marché américain.

«Ce n'est pas du chantage»

En cas de non et, donc, de mesures de rétorsion de Washington, nos entreprises peuvent se rediriger vers l'Asie, qui gagne chaque année du terrain...

C'est tout à fait fantaisiste! Aujourd'hui, les Etats-Unis représentent 25% des marchés mondiaux, c'est-à-dire autant que les quatre économies qui les suivent (Japon, Chine, Allemagne, Royaume-Uni). Par ailleurs, les Etats-Unis sont le deuxième importateur de produits et de services suisses, après l'Allemagne. Ils représentent 10% de nos exportations. Ils sont, en outre, le marché déterminant pour la majorité des entreprises suisses actives à l'échelle mondiale. Elles y mènent des activités hautement profitables et génèrent entre 25 et 50% de leur produit dans ce pays. Enfin, les entreprises américaines implantées en Suisse génèrent 5% du PIB suisse, un chiffre comparable à l'industrie de gestion de fortune en Suisse. Or, les événements actuels les confrontent à des questions stratégiques importantes qui dépassent largement la seule place financière suisse. C'est l'ensemble de la place économique suisse – qui recouvre aussi bien Roche, Novartis, Swatch ou Nestlé que des

PME plus petites, mais très exportatrices – qui est concernée par l'approbation ou le refus de cet accord.

N'est-ce pas du chantage, ça?

Non car, je le répète, pour les Etats-Unis, cet accord est signé et pour le Tribunal administratif fédéral, il est valable et contraignant. L'unique chose que le TAF a dite est que cet accord exigeait une ratification par le parlement.

On voit pourtant le PS et l'UDC farouchement opposés à cet accord...

En Suisse, la campagne pour les élections fédérales de 2011 a déjà commencé; chacun tient là la possibilité de gagner des électeurs. C'est compréhensible. Mais on le voit bien: UBS n'est plus du tout le seul problème que la Suisse aurait à affronter si un non devait l'emporter devant le parlement, voire devant le peuple suisse au cas où l'accord devait être soumis à un référendum facultatif. Un non toucherait toute l'économie suisse.

Economie Martin Naville UBS

Source URL (Extrait le 18.05.2010 - 17:54): <http://www.tdg.ch/actu/economie/martin-naville-accord-ubs-coutera-cher-suisse-2010-05-04>